

TARIFS des formations à l'approche systémique familiale et institutionnelle

A compter du 1^{er} janvier 2024

Les dates de formations sont visibles sur le site : www.cirfamille.com

Sensibilisation à l'approche systémique familiale et institutionnelle : 6 jours

- Prise en charge employeur : 960 € soit 160 €/jour
- Prise en charge individuelle : 780 € soit 130 €/jour

Formation longue :

Initiation : 10 jours (Sensibilisation + génogramme 1^{er} niveau)

- Prise en charge employeur : 1600 €
- Prise en charge individuelle : 1300 €

Cycle 1 (1^{ère} et 2^{ème} ANNEE) : 10 journées de formation + 1 séminaire + 2 journées « fil rouge » + 1 journée d'Intervision

Pour chaque année : 98h

+ 60 heures de travail personnel (à évaluer à partir de notes de synthèse des stages, fiche de lecture, réflexion situation clinique, prépa mémoire...)

- Prise en charge employeur : 2080 € + 200 € = 2280 €/ an
- Prise en charge individuelle : 1690 € + 180 € = 1870 €/ an

Cycle 2 (1^{ère} et 2^{ème} ANNEE) : 10 journées de formation + 1 séminaire + 2 journées « fil rouge » + 1 journée de supervision

Pour chaque année : 98h

+ 31 h de stage en co-thérapie

+ 60 h de travail personnel (à évaluer à partir de notes de synthèse des stages, fiche de lecture, réflexion situation clinique, prépa mémoire...)

- Prise en charge employeur : 2080 € + 200 € = 2280 €/ an
- Prise en charge individuelle : 1690 € + 180 € = 1870 €/ an

Modules inclus dans la formation longue, accessibles à des personnes extérieures ou organisés en intra-institutionnelle :

- **Génogramme 1^{er} niveau** : 2X2 jours
 - Prise en charge employeur : 640 €
 - Prise en charge individuelle : 520 €
- **Génogramme 2^{ème} niveau** : 2 jours
 - Prise en charge employeur : 320 €
 - Prise en charge individuelle : 260 €
- **Accompagner le lien Parent-Enfant** : 2X2 jours

- Prise en charges employeur : 640 €
- Prise en charge individuelle : 520 €

➤ **Séparations- Placements** : 2X2 jours

- Prise en charge employeur : 640 €
- Prise en charge individuelle : 520 €

➤ **Formation à la thérapie de couples :**

1^{er} module : 2X2 jours

- Prise en charge employeur : 640 €
- Prise en charge individuelle : 520 €

2^{ème} module : 2X2 jours

- Prise en charge employeur : 640 €
- Prise en charge individuelle : 520 €

Les 2 modules : 4X2 jours

- Prise en charge employeur : 1280 €
- Prise en charge individuelle : 1040 €

➤ **Les fratries** : 2 jours

- Prise en charge employeur : 320 €
- Prise en charge individuelle : 260 €

« Cycle de vie »

➤ **Adolescents** : 2 jours

- Prise en charge employeur : 320 €
- Prise en charge individuelle : 260 €

➤ **Personnes âgées vieillissantes** : 2 jours

- Prise en charge employeur : 320 €
- Prise en charge individuelle : 260 €

➤ **Analyse de pratiques professionnelles** : Tarif, horaires, lieu et fréquence à définir.

➤ **Formation intra-institutionnelle** : Contenu et tarif à définir selon les besoins de l'institution.

➤ **Séminaires théorico-cliniques** : 1 journée

- Prise en charge employeur : 200 €
- Prise en charge individuelle : 180 €